

Train d'ordonnances agricoles 2021 : ouverture de la procédure de consultation

Monsieur le conseiller fédéral,

Le Conseil d'État de la République et Canton de Neuchâtel remercie la Confédération de lui donner la possibilité de faire part de son point de vue dans le cadre de cette consultation.

Malgré l'effort consenti pour diminuer et faciliter le travail de l'administration et des agriculteurs, nous restons préoccupés par l'augmentation du niveau de détail des prescriptions, ce qui se répercute inmanquablement sur les contrôles. La volonté de simplification administrative doit être poursuivie de manière concrète. Il convient de viser une administration simple, tant pour les bénéficiaires que pour les cantons chargés de l'application dès l'élaboration des mesures. Il est également important de travailler dans la continuité et la stabilité sachant que chaque modification de bases légales génère d'importants coûts de mise en place ainsi que des inquiétudes dans les milieux concernés.

Nous relevons que certaines mesures de simplification conduisent à un assouplissement de la protection à la frontière. Nous sommes d'avis qu'il n'est pas utile de proposer des assouplissements sans obtenir de contrepartie facilitant l'exportation des produits suisses.

Nous contestons la diminution des contributions allouées pour le lait transformé en fromage. Nous défendons l'idée qu'il est préférable d'augmenter les budgets concernés ou de revoir l'attribution de ces suppléments, par exemple en y renonçant pour les fromages de qualité moindre.

La révision complète de l'ordonnance sur la vulgarisation agricole est une excellente chose. Nous saluons les précisions apportées dans ce domaine tout en vous demandant de considérer que ces prestations concernent également une aide et un accompagnement des agriculteurs dans leur adaptation aux exigences du marché. Un élément essentiel est la mise en œuvre de la gouvernance d'Agriidea, placée sur de nouvelles bases ces dernières années. Le soutien financier de votre part peut se formuler sous forme potestative, mais nous le considérons comme essentiel pour Agriidea en tant que centrale nationale de vulgarisation.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le conseiller fédéral, l'expression de notre haute considération.

Neuchâtel, le 12 mai 2021

Au nom du Conseil d'État :

La présidente,
M. MAIRE-HEFTI

La chancelière,
S. DESPLAND